



Mail creation ancien dossier justice.fr

Par frbtlll

Bonjour,

Suite à un conflit avec mon voisin, j'ai déposé plainte contre lui, puis lors de l'audition au service de police, j'ai maintenu mes propos avec preuves, mais n'ai pas souhaiter poursuivre ma plainte, mon voisin s'étant calmé, et l'officier m'en ayant découragé;

Le dit voisin lui as porté plainte sans preuves en avril 2021 , pour une soi-disant dénonciation calomnieuse, et une atteinte à la dignité.

Je suis convoqué en sept2021 en audition libre, pas de date des propos, pas de preuve que c'est moi, pas d'aveux de ma part.

Je demande un extrait de casier pour mon emploi la semaine dernière.

aujourd'hui je reçois un mail avec n° de dossier pour la plainte du dit voisin "Le ministère de la justice vous informe qu'un dossier vous concernant a été mis à jour."

je me connecte avec les identifiants sur justice.fr et vois le dossier, les dates de dépôts correspondent etc...

Je me demande toujours si cette plainte est classée sans suite

le site justice me dis lorsque je clique sur avancement du dossier "La spécificité de la procédure ne permets pas d'accéder au dossier"

Donc est-ce un mail automatique ? est ce que c'est parce que j'ai mis a jour mon profil ?

que signifie cette absence de détail ? Est ce que la plainte contre moi est toujours active ?

Je vous remercie de vos réponses